

## L'invention de l'art roman et ses avatars en Moselle 1838-1870 du roman au néo-roman

par Christiane PIGNON-FELLER

Alors que le XIX<sup>e</sup> siècle a couvert la France d'édifices religieux néogothiques<sup>1</sup>, on peut s'étonner de trouver, au sein du parc des innombrables églises créées après la Révolution dans le département de Moselle, des églises néo-romanes, style qui paraissait plutôt réservé aux contrées méridionales. La surprise est plus grande encore de découvrir des édifices néo-romans qui ressemblent très peu à ce qu'un chercheur a appelé le « néo-roman messin »<sup>2</sup>, étendu des édifices civils aux édifices religieux.

Je m'attacherai ici d'abord à remonter à la naissance du terme et du concept d'histoire de l'art « le roman »<sup>3</sup> et à en évaluer les conséquences en Moselle. Cette invention a été en effet à l'origine de la reconnaissance de quelques-uns de nos plus anciens édifices religieux. Ceux-ci, après avoir été l'objet de restaurations souvent plus passionnées que scientifiques ont également inspiré des projets neufs où le pastiche a cédé le pas à la créativité. Le titre de ma communication m'a été suggéré par celle d'un colloque tenu en Auvergne en 1999, *L'invention de l'art roman au XIX<sup>e</sup> siècle, l'art roman vu par le XIX<sup>e</sup> siècle* et par un ouvrage iconoclaste paru en 2006, *Contre l'art roman, essai sur un passé réinventé*<sup>4</sup>. Nos églises anciennes n'ont-elles pas toutes été recrées par le XIX<sup>e</sup> siècle ?

---

1 Adolphe Napoléon Didron (1806-1867) ne voyait-il pas dans l'architecture religieuse du XIII<sup>e</sup> l'apogée de l'art chrétien entre deux périodes païennes ?

2 LENIAUD (J.-M.), « L'invention du roman », *L'invention de l'art roman au XIX<sup>e</sup> siècle, l'époque romane vue par le XIX<sup>e</sup> siècle, Revue d'Auvergne, n° 4*, Clermont-Ferrand, 1999, p. 24. Il est fait allusion évidemment aux édifices bâtis à l'époque de l'annexion pour combler les goûts de Guillaume II entiché de l'architecture romane des bords du Rhin: la gare, les postes, le Temple-Neuf, le temple de Queuleu, l'église Saint-Joseph de Montigny...

3 En 1866, le dictionnaire de *Littre* donne encore de l'art roman la définition succincte suivante: « se dit du style qui régna dans la construction des édifices du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, et dont les voûtes à plein cintre forment le principal caractère ».

4 Xavier Barral i Altet, *Contre l'art roman*, Paris, 2006.

## 1. La révélation du concept, les bibles, les disciples

« Dites-moi donc, je vous prie que mon nom de roman est heureusement trouvé ! ».

Le néologisme qu'invente en 1818 l'érudit normand Charles de Gerville<sup>5</sup> pour désigner cet art alors encore méconnu, anonyme et déprécié qui précède l'art gothique et qui procède d'une dénaturé de l'art romain est en effet promis à une longue carrière dans l'histoire de l'art<sup>6</sup>. Ce terme si bien conçu sera rapidement adopté puis imposé à toute la France à la fois par les érudits et par les littérateurs comme Mérimée, Victor Hugo, Stendhal<sup>7</sup>...

L'extraordinaire prospérité du terme et des études sur l'art roman est favorisée par le contexte sociopolitique et religieux dans une France post-révolutionnaire et concordataire. À la recherche d'une nouvelle identité nationale, elle s'enthousiasme pour son passé médiéval, surtout religieux, et se laisse emporter par la nouvelle sensibilité romantique, n'ayant d'yeux que pour les ruines, d'autant plus mystérieuses et attirantes qu'elles sont plus vénérables.

On trouve un écho lyrique de cet engouement dans la revue *L'Austrasie* en 1838 : « De nos jours, l'imagination se plaît à se reporter vers le Moyen Âge dont les monuments, les traditions, les mœurs, les aventures ont pour le public un attrait qu'on ne saurait méconnaître. [...] Les artistes vraiment dignes de ce nom proclament que non seulement l'architecture de l'époque féodale est pleine de grandeur et de beautés mais qu'elle est en rapport plus qu'aucune autre avec nos sites, nos paysages, notre ciel et nos croyances. Il était temps qu'éclatât cette réaction si éminemment nationale ! ».

---

5 « Je vous ai quelquefois parlé d'architecture romane. C'est un mot de ma façon qui me paraît heureusement trouvé pour remplacer les mots insignifiants de saxonne et de normande. Tout le monde convient que cette architecture est l'opus romanum dénaturé. Dites-moi donc, je vous prie que le nom de romane... ». Charles de Gerville, naturaliste émigré revenu de Grande Bretagne dans une lettre à Le Prévost du 18 décembre 1818. Alain Rey, *Images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, A. Colin, 1977.

6 « Le terme roman supplantera les termes *saxon*, *normand lombard*, tout en laissant une chance au terme *byzantin* qui lui sera quelquefois associé. Dans les pays anglo-saxons, on parlera de *romanesque* dès 1819 et les pays germaniques opteront pour *romanisch* en 1830 après avoir rejeté *deutsch*, *longobardisch* voire *romantisch*. ». Jean-Michel Leniaud.

7 C'est Mérimée qui apprendra à Stendhal à distinguer une église romane d'une église gothique !

À la rétromanie patriotique et au concept nouveau l'initiative privée apporte rapidement une assise scientifique. Dès 1830, Arcisse de Caumont<sup>8</sup> offre à la France son *Cours d'antiquités monumentales*, jetant la base d'un système analytique nouveau qui servira de base à tous les travaux ultérieurs. Il publie surtout, en 1836, ce monument de vulgarisation et de méthodologie qu'est l'*Abécédaire ou rudiment d'archéologie*<sup>9</sup> qui vise à définir l'art médiéval, à dresser un répertoire du vocabulaire architectural, classé chronologiquement, et à en distinguer les variétés régionales.

Le travail dispersé des érudits stimule rapidement la politique officielle. En 1835 est fondé le Comité des arts et monuments qui en appelle aux sociétés savantes de province afin que soient étendus les inventaires initiés en Normandie et en 1837 est organisée la Commission supérieure des monuments historiques destinée à dresser la « statistique monumentale » de la France<sup>10</sup>. Sa principale mission était de répartir, entre les différents monuments jugés intéressants, les fonds consacrés par l'État à leur sauvegarde.

Cette politique officielle marchait de pair avec le grand mouvement de renaissance religieuse. La plupart des monuments anciens intéressants les archéologues étant des édifices religieux, à partir des années 1830 on



Arcisse de Caumont, dessin d'un arc roman, *Abécédaire ou rudiments d'archéologie. Architecture religieuse*, 5<sup>e</sup> édition, 1870.

8 Arcisse de Caumont, (1801-1873) initiateur des congrès archéologiques régionaux, fondateur des études médiévales en France, de la Société française d'archéologie en 1834 et d'une méthode linnéenne et comparative d'approche des monuments, déjà préconisée par Gerville.

9 Acquis par la bibliothèque de Metz c'est un ouvrage qui a été souvent demandé. Il connaîtra de multiples rééditions dont la 5<sup>e</sup>, de 1870, est acquise par la bibliothèque de la Présidence allemande.

10 Cette statistique monumentale entraîna rapidement des tournées d'inspection en région. On connaît le rôle joué par Ludovic Vitet et Prosper Mérimée dans la découverte, la protection des richesses patrimoniales. La Commission peut être considérée comme l'ancêtre de l'inventaire des richesses artistiques de la France qui ne sera instituée comme service administratif de l'état avec un budget et un personnel adéquat qu'à partir de 1864 sous l'impulsion d'André Chastel et André Malraux.

proposa, dans les séminaires, des cours d'archéologie monumentale<sup>11</sup> dont les manuels étaient rédigés par des membres du clergé. Le plus connu est le *Dictionnaire d'archéologie sacrée* de Jean-Jacques Bourassé. D'autres « bibles » suivront : le *Manuel d'archéologie* du curé Joseph Oudin (1844), le *Cours élémentaire d'archéologie religieuse* du chanoine Mallet (2<sup>e</sup> édition 1878). Ces ouvrages eurent un immense succès auprès des lecteurs de la bibliothèque de Metz<sup>12</sup>.

L'arrivée de M<sup>sr</sup> Dupont des Loges à l'épiscopat en 1843<sup>13</sup> ne fit que raffermir le goût des architectures chrétiennes nationales et la détestation des architectures dites païennes<sup>14</sup>. En 1846, l'architecte Charles Gautiez<sup>15</sup> s'indignait devant l'Académie de Metz : « Les formes généralement adoptées pour les constructions d'églises dans le département de la Moselle, n'ont ni le caractère ni le style qu'il convient de donner aux monuments religieux. Pourquoi s'obstiner à reproduire indéfiniment ces églises à plafonds plats, ces façades à fronton, ces lourds clochers surmontés d'une toiture de forme plus ou moins bizarre et qui rend nos églises plus semblables à des mosquées qu'à des monuments chrétiens ?

Nous avons sous les yeux mille exemples d'un style qui nous appartient. Né sur notre sol, et admirablement approprié à notre climat, l'architecture du Moyen Âge, romane ou ogivale, réduite aux proportions les plus simples et à l'ornementation la plus sobre conviendrait mieux que cette lourde et froide architecture ; et le plein cintre roman ou l'ogive du treizième siècle ne coûterait guère plus que ces plafonds plats suspendus à d'énormes charpentes »<sup>16</sup>.

---

11 *Congrès archéologique de Metz en 1846*, p. 46. Arcisse de Caumont forme le vœu de voir s'ouvrir un cours d'archéologie religieuse au grand séminaire de Metz.

12 *Congrès archéologique de Metz*, 1846, p. 76. On remarquera que les *Annales archéologiques* de Napoléon Didron, parues en 1846, font l'impasse sur le roman.

13 M<sup>sr</sup> Dupont des Loges (1843-1886) encouragea énergiquement la construction religieuse dans son diocèse, allant jusqu'à financer de ses fonds propres la construction du petit séminaire ainsi que l'érection d'églises et de chapelles (en général néogothiques) dans l'est du département où le luthéranisme était prédominant.

14 Il s'agissait de l'architecture néo-classique du début du XIX<sup>e</sup> siècle appelée indifféremment grecque ou romaine.

15 Charles Gautiez (1809-1856), architecte diocésain proche de l'épiscopat, membre de l'Académie de Metz. On lui doit de nombreuses chapelles et églises dans tous les styles médiévaux répertoriés.

16 On pourra noter que la plupart des églises construites par Gautiez, pourfendeur des églises plafonnées, sont voûtées.

Arcisse de Caumont ayant apporté une méthode et esquissé une chronologie<sup>17</sup>, le gouvernement ayant donné un cadre légal et des subsides, la Moselle<sup>18</sup> prit le relais des instances nationales et se jeta à corps perdu dans l'étude du passé gallo-romain et médiéval.

En Moselle, la première apparition officielle du mot roman et de l'objet correspondant date de 1838<sup>19</sup>. Dans le premier numéro de la revue *L'Austrasie* paraît une étude fort documentée sur la chapelle de Morlange qui s'ouvre sur un très opportun et flagorneur appel. « Aujourd'hui, grâce au patriotisme des sociétés savantes et au zèle des autorités, on est presque certain de la conservation d'un monument historique dès lors qu'il est signalé à leur généreuse protection. C'est donc en toute confiance que nous la revendiquons en faveur de l'antique chapelle de Morlange et que nous appelons leur sollicitude sur cette précieuse construction romane qui réclame d'urgentes réparations »<sup>20</sup>.



Morlange, Chapelle, dessin Migette, 1838



Morlange, Chapelle restaurée, façade néo-romane

17 « L'architecture des premiers siècles du Moyen Âge offrait tous les caractères de l'architecture romaine, dans un état avancé de dégénérescence: nous la désignons sous le nom d'architecture romane. On peut diviser la période de six siècles (du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup>) à laquelle je donne le nom de romane en trois époques principales: la 1<sup>re</sup> qui s'étend depuis le V<sup>e</sup> jusqu'au X<sup>e</sup>, la seconde qui commence à la fin du X<sup>e</sup> et la troisième qui comprend le XII<sup>e</sup> siècle ».

18 La Moselle avait été oubliée des premiers inventaires comme *Les voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Voir Marie Gloc, « Un précurseur de l'inventaire, Migette et les monuments de la Moselle », *Migette ou la chronique du pays messin*, Metz: éditions Serpenoise, 2002.

19 En 1834, une étude de l'oratoire des templiers (MAM) avait révélé qu'il n'était pas gothique! En 1837, lors du 5<sup>e</sup> congrès archéologique qui se tenait à Metz, on fit état des richesses gallo-romaines du département sans guère mettre en avant les richesses patrimoniales médiévales.

20 « Le Prieuré de Morlange », une gravure hors texte, *L'Austrasie*, 1838, p. 90-96. « Promenade archéologique dans le val de Metz. Morlange », trois planches hors texte, *L'Austrasie*, 1838, p. 202-212.

L'article sérieusement et méthodiquement documenté est illustré de lithographies romantiques auxquelles s'ajoutent des dessins de détails qui montrent que la leçon d'analyse de Caumont et l'exemple de sa *Statistique monumentale du Calvados* ont été assimilés. L'église, écrit Georges Boulangé « représente l'époque transitoire du plein cintre à l'ogive, sans offrir le caractère d'indécision propre aux ouvrages du même genre »<sup>21</sup>.

En 1846, l'approche de la session du 13<sup>e</sup> congrès archéologique de France à Metz redynamisa l'intérêt pour l'art médiéval<sup>22</sup>. En février 1846, l'Académie lança un questionnaire archéologique destiné aux maires de Moselle. Ce questionnaire adoptait la méthode d'observation de Caumont. Aux 21 questions étaient jointes « des figures explicatives ayant pour but d'en faciliter l'intelligence aux personnes peu versées dans la connaissance des termes techniques qu'on a dû nécessairement employer ». L'Académie remplissait alors sa double mission : se rendre utile à une œuvre éminemment nationale et diffuser des connaissances fraîchement acquises dans la Lorraine profonde. Hélas, malgré cette formation express à l'histoire de l'art, les maires mirent peu de zèle à répondre au questionnaire dont les retours n'ont laissé aucune trace...

En juin 1846, le congrès, présidé par Arcisse de Caumont, soumit les érudits messins à la question des édifices romans. Ils furent bien obligés de constater que la statistique, inachevée, était peu fournie. *Le Mémoire sur la classification des édifices religieux du pays messin du milieu du XI<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup>*, d'Auguste Prost révélait un embarras considérable et une approche méthodologique peu convaincante<sup>23</sup>.

La Moselle bénéficiera heureusement d'un des meilleurs limiers de l'architecture romane, d'un de ses plus efficaces et infatigables serviteurs et du meilleur rédacteur de *Notes pour servir à la statistique monumentale du département de la Moselle* : Georges Boulangé<sup>24</sup>. Il publiera dans *l'Austrasie*, dans les *Mémoires*

---

21 L'inventaire du Calvados donne même quelques idées aux chercheurs qui prêtent à Morlange « une tête anglo-saxonne » (sic)

22 Le concours lancé en 1844 sur la question trop ambitieuse et prématurée : « l'art chrétien dans le nord est de la France a-t-il un caractère qui lui soit propre ? En admettant l'affirmative, quel serait ce caractère ? Se rapproche-t-il de l'élément germanique ou de l'élément français ? » n'avait pas donné de résultat.

23 Saint-Rémy-d'Olley, Sainte-Marie-aux-Bois et Sainte-Marie-aux-Nonnains (les avis étant partagés entre Sainte-Marie et Saint-Pierre) étaient classés en roman primitif, Morlange, la chapelle des Templiers et l'abside de Saint-Martin en roman secondaire orné, les nefs de Saint-Martin et Sainte-Ségolène étaient classées en style de transition.

24 Georges Aimé Boulangé, ingénieur en chef des ponts et chaussées, né à Lunéville, mort à Nancy en 1880. On lui doit des notices sur les édifices romans, romans en partie (et gothiques) de Thicourt, Zetting, Tritteling, (Faulquemont, Créhange, Saint-Avold, Hombourg, Elvange), Fouligny, (Longeville, Raville) Bionville, Morlange, Mont-Saint-Martin, Aube, Baronville, Walmunster, Morhange, Jarny, Gravelotte, Doncourt, Lorry, Mardigny, (Arry) etc.

L'invention de l'art roman et ses avatars en Moselle 1838-1870 du roman au néo-roman

de l'Académie et dans les publications de la *Société d'Archéologie et d'histoire de la Moselle* des notices savantes, fiables par leur circonspection et illustrées de dessins de sa propre main.

En 1858, la *Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle* prit la relève et continua les inventaires lors de promenades collectives, de courses archéologiques et d'excursions en omnibus à trois chevaux<sup>25</sup>. Pour répondre à la demande pressante du ministre de l'instruction publique qui sommait les provinces de composer un guide archéologique, la *Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle* trouva plus efficace de s'adresser aux curés<sup>26</sup> plutôt qu'aux maires. Le clergé, mieux formé à l'archéologie que les maires, mit plus d'empressement à répondre au questionnaire et 116 réponses furent répertoriées en 1862. Enfin, la photographie n'étant pas encore devenue l'incomparable instrument de relevé, la *Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle* lança également des concours de dessins archéologiques auprès des élèves de l'école de dessin formés par le professeur Auguste Migette. Lui-même écrivait dans son *Journal* en 1868 : « Le soir je feuillette tous les travaux des archéologues de notre société pour pouvoir faire un petit travail me donnant les noms des localités qui renferment quelques constructions plus ou moins anciennes ». Il se chargea, avec une passion et une obstination remarquables, de l'inventaire illustré que l'on connaît<sup>27</sup>.

### Les églises restaurées : activisme ou vandalisme ?

L'intrusion de la réalité rappela rapidement les savants « statisticiens » à leur devoir de l'utile et à leur mission de sauvegarde. Mais sous régime concordataire, les affaires qui enchevêtraient plusieurs instances administratives (du ministère des cultes au curé et à la fabrique par l'entremise de l'évêché, du conseil national des bâtiments civils à l'architecte diocésain par l'entremise du conseil départemental des bâtiments civils, du préfet au maire) et auxquelles les

---

25 On y ajoutera les notices de Durand de Distroff (Mardigny MSAHM 1868), Preschac (Usselkirch, MSAHM, 1867), Sancy, Prost et Jacquemin (Sancy, Bulletin SAHM 1867). Les termes byzantin ou romano-byzantin apparurent alors sous la plume des rédacteurs, preuve que la classification des ecclésiastiques se superposait à celle de Caumont.

26 Évidemment plus intéressés par leur patrimoine et mieux formés que les maires !

27 Migette dessinera notamment l'oratoire des Templiers (1849), Saint Pierre à la Citadelle, le portail roman de l'abbaye Sainte-Marie (1863), les églises romanes de Mey (1869), Longuyon (1868), Rodt (1869), Mont-Saint-Martin (1868), Chazelles (1867), Norroy-le-Veneur (1871), Usselkirsch (1868), Aube (1868), Heckenansbach (1869), Plappeville (1867), Sorbey (1868), Lessy (1867), Zetting (1869). Ces dessins sont répertoriés dans *Migette ou la chronique du pays Messin*, Metz, 2002. Les travaux des sociétés savantes et des dessinateurs seront synthétisés en 1892 par le savant allemand Franz Xaver Kraus qui, publiera la première statistique de la Moselle (amputée du canton de Briey et augmentée des arrondissements meurthois de Château-Salins et de Sarrebourg) dans l'ouvrage de référence *Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen, Beschreibende Statistik*.

sociétés savantes mêlaient leur tout jeune savoir, ne faisaient que rendre plus difficiles les décisions à prendre. Si les archéologues, avertis par les curés, attirèrent l'attention sur des monuments en périls, ils ne purent pas, hélas, empêcher les destructions dues à l'ignorance des militaires, des édiles ou des populations. Ainsi disparut Sainte-Marie à la Citadelle démolie en 1862 par l'armée<sup>28</sup>.

En 1867, l'église de Sancy, rare monument roman encore debout était sur le point de disparaître. Auguste Prost alerta la commission des bâtiments civils d'une translation de l'église de 300 mètres. Seule l'abside subsisterait comme chapelle funéraire.

Il était malheureusement trop tard. L'architecte Claude Jacquemin<sup>29</sup> qui avait rédigé un rapport conservatoire ne put être suivi ; non seulement une restauration aurait été trop dispendieuse mais la place à bâtir n'avait pas pu être cédée. Le résultat fut la construction d'une église néo-romane neuve à Sancy-Haut et la transformation des ruines romanes en chapelle funéraire<sup>30</sup>.

Alors que le congrès archéologique de 1846 avait donné une ligne de conduite claire en matière de transformations, « *Consolider d'abord, réparer plutôt que restaurer, ne jamais abattre encore moins ajouter* », ces recommandations se heurtèrent à la demande des fidèles et à l'inflexible volonté de M<sup>gr</sup> Dupont des Loges qui exigeait des églises toujours plus grandes, plus sûres, plus salubres. Commença alors l'ère des restaurateurs ambitieux frottés d'archéologie qui sans avoir la prudence d'Arcisse de Caumont précédèrent la voie ouverte par Viollet le Duc pour qui « *restaurer un édifice ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné* »<sup>31</sup>.

À l'identique...

La restauration prétendument à l'identique selon Caumont fut une des solutions adoptées.

Vers 1844, le clocher occidental de l'église d'Olley, le seul édifice roman daté avec certitude, menaçait de s'écrouler. Aussi la municipalité décida-t-elle de faire reconstruire clocher et nef un peu plus à l'ouest. L'ancien clocher fut

---

28 MAM 1862-1863, p. 125.

29 Claude Jacquemin (1818-1890), entrepreneur, architecte, spécialiste du néogothique en Moselle.

30 *Bulletin SAHM*, 1867, p. 177. La situation se répétera après 1870 à Sorbey et à Boust-Usselkirch où les tours anciennes subsisteront à côté d'églises néo-romanes neuves. En 1869, l'église de Bonvillers, dont la menace de destruction partielle avait été signalée par le Bulletin de la SAHM (p. 149), ne dut sa sauvegarde qu'à son changement de département en 1871.

31 « Restauration », *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1854-1868.



abattu et le nouveau se dressait déjà à près de cinq mètres quand la Commission d'archéologie de la Moselle et l'Académie firent intervenir le préfet qui ordonna l'interruption des travaux. La commune eut beau s'opposer à cette décision, rien n'y fit. Les choses traînèrent tant, que la nef, non contrebutée par le clocher, commença à s'effondrer. Le préfet finit par astreindre la commune à reconstruire la nef et la tour dans le style originel de l'église. L'architecte Bouchet de Briey ajouta simplement une travée supplémentaire<sup>32</sup>.

À l'ancien prieuré de Morlange, la situation dura davantage. À la suite de l'article alarmiste de *L'Austrasie*, le vicomte Maurice du Coëtlosquet fit rétablir la toiture du transept et du chevet. Puis, la chapelle, devenue propriété communale et menacée d'un arrêté de destruction, l'Académie intervint. En 1844, elle nomma une commission (Bégin, Migette, d'Huart) qui préconisa la destruction de la nef gothique pour la rétablir dans le style du chœur ainsi que le percement de quatre croisées et le rétablissement d'une porte dans le style du XII<sup>e</sup> siècle, surmontée d'une rose. La chapelle fut classée Monument Historique en 1845 et l'architecte Charles Gautiez<sup>33</sup> fut chargé de la restauration<sup>34</sup>. Malgré les efforts des administrations et des particuliers, des questions budgétaires retardèrent la mise en œuvre de la restauration. Celle-ci n'intervint que vingt ans plus tard sous la direction de l'architecte Claude Jacquemin qui reprit apparemment le projet de Gautiez et dota Morlange d'une nef et d'une façade néo-romane<sup>35</sup>.

L'oratoire des Templiers de Metz fut également restauré en 1865 par Antoine Demoget. On retrouva le couvrement en pierre de taille plaqué sur les voûtes que l'on conforta. Les baies d'origine obturées furent rouvertes et les baies malencontreusement percées furent refermées<sup>36</sup>.

« *Dans l'état complet qui n'a jamais existé...* »

Mais souvent, oubliant les préceptes de Caumont, pour répondre aux désirs de l'évêché, des mécènes ou des paroissiens, les architectes dépassèrent les limites qui leur étaient assignées pour entrer dans la voie de la restauration « viollet-le-ducienne », activiste et interprétative.

---

32 BRAUN (S.), *Art roman en Lorraine, architecture et sculpture*, Metz: éditions Serpenoise, 2006

33 Charles Gautiez (18\*\*.-18\*\*) depuis 1845 membre du conseil des bâtiments civils, depuis 1848, membre titulaire de l'académie

34 *L'Union des arts*, Metz, 1852, p. 244.

35 PRINTZ (A.), « La chapelle de Morlange », *Vieilles pierres du pays thionvillois et de la vallée de la Fensch*, Woippy: Klopp éditeur, 1993.

36 D'autres restaurations, plus ou moins réussies, suivirent en 1875, 1882 et 1908. Eugène Voltz, « La chapelle des templiers de Metz », *Archéologia*, mars 1973.

En 1856, la nef de la petite église romane de Mardigny fut allongée aux frais de M. de Lemud, ce qui modifia l'équilibre de l'édifice. La façade, pseudo-défensive, quant à elle, finit par complètement dénaturer l'ensemble.



Noisseville, église paroissiale avant restauration, dessin Charles Gautiez



Noisseville, église paroissiale, élargissement de la nef, dessin Charles Gautiez

En 1848, grâce à un apport de fonds privés, la commune de Noisseville put appeler l'architecte Charles Gautiez au chevet de son église malade<sup>37</sup>. Selon le rapport d'expertise, il s'avérait que l'église (qui n'était pas portée sur les inventaires) avait une abside qui présentait de fortes affinités avec celle des Templiers, une tour latérale romane et une chapelle à droite du XII<sup>e</sup> siècle mais que la nef était du XVII<sup>e</sup> siècle. Il n'en

fallut pas plus pour que commençât la grande aventure de la restauration. En 1849, au nom de l'unité supposée du style roman, Gautiez reconstruisit la nef en l'élargissant de bas-côté qui communiquèrent avec la nef par des arcs en plein cintre ouverts dans les anciens murs latéraux. La nef centrale fut surélevée et percée de fenêtres hautes. La charpente fut rehaussée de manière à atteindre la hauteur de la voûte du chœur. L'intérieur ressemblait ainsi aux premières basiliques romanes reconnues et publiées dans les revues d'architecture. Quant à la nouvelle façade ouest, elle devint le poncif de toutes les façades romanes à venir. Avec son « style roman de transition » et ses trois nefs, Noisseville passa aussi pour « la plus remarquable église de la contrée par son architecture et son ornementation intérieure ». On ne toucha pas encore à la tour qui ne fut déplacée en façade, par les architectes Cordier et Jacquemin, qu'après 1876 et une homérique discussion en conseil municipal<sup>38</sup>.

37 ADM 20P 890

38 On y apprit alors que « les différentes études avaient admis que le portail principal était la place du clocher et que quarante ans auparavant les architectes les plus célèbres qui avaient repris le style roman et le style ogival avaient élevé le clocher sur la façade principale. Toutes les églises de France avaient suivi la même règle: église de Spire, Charleville, Saint-Epvre, églises bâties par Viollet-le-Duc à Paris (sic). Les 130 églises bâties depuis 40 ans dans le diocèse ont des clochers de façade ». ADM 7AL 231.

Réputée pour être de la fin XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> siècle l'église de Baronville<sup>39</sup> subit, quant à elle, entre 1855 et 1857, une restructuration implacable qui effaça les vestiges les plus vénérables. Charles Gautiez leur substitua un altier clocher dont le décor néo-roman soigné mais conventionnel fait référence aux illustrations des meilleurs traités d'archéologie religieuse.



Baronville, Église paroissiale avant restauration, dessin Georges Boulangé

L'architecte peintre Pierre d'Allonville, autre ardent missionnaire de l'art roman, se vit confier la reconstruction de deux églises rurales à Saint-Agnan et à Chesny. Il le fit à sa manière plus artistique et fantaisiste qu'archéologique tout en s'inspirant des motifs décoratifs des églises romanes locales<sup>40</sup>.

Petite commune du canton de Pange, Saint-Agnan avait un petit prieuré de dames rattaché à l'abbaye bénédictine de Neufmoutiers (IX<sup>e</sup> siècle). Celui-ci fut cédé en 1575 aux chevaliers de Malte jusqu'en 1790. On disait en 1844 que cette église n'avait rien de remarquable si ce n'est son clocher qui devait remonter aux temps du prieuré<sup>41</sup>. En 1847, l'église s'avéra trop petite et en mauvais état; il fallut songer à la restaurer<sup>42</sup>. Le projet d'Allonville qui proposait un agrandissement de l'église avant la réfection du clocher obtint l'approbation du conseil municipal, du conseil de fabrique, de l'évêché et celui du conseil des bâtiments civils. En 1850, les fonds de 1500 francs alloués par l'État étaient épuisés mais l'intérieur



Baronville, Église paroissiale restaurée

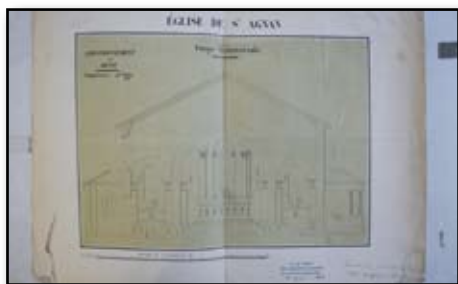
39 BOULANGÉ (G.), « Notes pour servir à la statistique monumentale de la Moselle » MAM, 1853-1854, p. 305-309.

40 Pierre d'Allonville (1811-après 1877). Ses projets pour les églises neuves du Sablon et de Villers-Stoncourt étaient de « caractère roman ». Les maraîchers du Sablon préférèrent le projet ogival de Derobe « qui ressemblait moins à une grange ». La commande de l'église de Villers Stoncourt lui fut soufflée par Gautiez.

41 Verronnais, *Annuaire du département de la Moselle*, 1844.

42 ADM 20P 914

## L'invention de l'art roman et ses avatars en Moselle 1838-1870 du roman au néo-roman



Saint-Agnan, Église paroissiale, coupe, dessin Pierre d'Allonville



Saint-Agnan, Église paroissiale, chevet



Saint-Agnan, Église paroissiale, façade (CP. coll. CPF)



Saint-Agnan, Église paroissiale, intérieur (CP. coll. CPF)

n'était pas terminé. Un nouveau secours fut demandé au motif que « l'église est bâtie dans un style d'architecture qui a reçu les éloges de la commission départementale des bâtiments civils. C'est une œuvre recommandable au point de vue de l'art et de la nécessité du culte ». Migette, en observateur impartial renchérra d'ailleurs en 1852 : « Après Urville, Saint-Agnan a été restaurée par M. d'Allonville. L'intérieur a de l'aspect et du style. Mais cela est fait avec de pauvres matériaux, faute de ressources suffisantes. Le clocher, les corniches et beaucoup de détails restent à faire »<sup>43</sup>. Les détails furent achevés plus tard sur les projets de d'Allonville, faisant de la petite église de Saint-Agnan l'un des plus spectaculaires édifices néo-romans de la région messine.

L'église de Chesny, construite en 1666, était déjà à l'abandon cent ans plus tard<sup>44</sup>. En 1848, le conseil municipal demanda un secours au ministère pour son église reconnue dans un état de délabrement avancé. Il obtint 1 800 francs<sup>45</sup>. Une contribution de deux veuves de la famille Pyrot de Crépy pour 2 700 francs devait permettre la restauration de l'édifice. Pierre

43 Migette, *Journal*, 27 avril 1852. Kraus remarquera cette église et, malgré sa modernisation, releva des parties intéressantes que d'Allonville avait remaniées.

44 ADM 29J 60.

45 ADM 29J 713 et ZOP 217

d'Allonville fut chargé de l'avant-projet<sup>46</sup>. En 1852 Chabert rendant compte de la bénédiction de l'église de Chesny la donnait « de style roman avec des modifications de détails rendus nécessaires par les exigences actuelles du culte »<sup>47</sup>. Il s'agissait probablement de l'étonnant ajout de la sacristie en forme de chapelle absidiale. Le chevet néo-roman de l'église de Chesny a ainsi une conformation très proche de celui des chevets romans.

Plus amateur prétendument éclairé que professionnel, le pittoresque Pierre d'Allonville ne connut pas la notoriété de Charles Gautiez qui le supplanta dans l'esprit du public.

Au décès de ce dernier, en 1856, Jules Racine<sup>48</sup> lui succéda à la charge d'architecte diocésain. Il fut chargé de rénover l'église de Bazoncourt. Élevée en 1740 sur les ruines d'une église romane, elle fut transformée en 1858 en église néo-romane. Conservant sa nef plafonnée et son chœur polygonal elle fut dotée d'un clocher de façade<sup>49</sup> dont le décor est un compendium de motifs ornementaux romans. Ressuscitant la polychromie ancienne des églises romanes, l'église fut peinte de motifs décoratifs vivement colorés.

C'est encore Jules Racine qui fit construire par Claude Jacquemin, en 1862, le clocher de l'église de Maizeroy sur des fonds de la famille Durand d'Annaux. Passant à l'époque pour « le plus beau clocher du pays », il est caractérisé



Chesny, Église paroissiale, chevet



Bazoncourt, Église paroissiale restaurée

46 Non sans effrayer l'entrepreneur Saint-Paul se disait « tracassé par un individu qui fait ses apprentissages d'architecte au détriment des entrepreneurs et dont l'incurie et l'inaptitude compromettent les intérêts de ceux qui l'approchent, entrepreneurs et bailleurs de fonds », ADM 2OP 217.

47 CHABERT (F.-M.), *Annales du département de la Moselle, 1848-1858*, Metz, 1858.

48 Jules Racine (1827-1902) architecte, élève et beau-frère de Charles Gautiez. Il remplacera ce dernier comme architecte diocésain à Metz, puis à Charleville après 1871.

49 On le qualifia de style suisse alors que son toit était tout simplement en bâtière selon la coutume de l'époque romane. Les meurtrières des tours d'escalier relèvent d'effets de style gratuit.

L'invention de l'art roman et ses avatars en Moselle 1838-1870 du roman au néo-roman



Bazoncourt, Église paroissiale avant restauration, dessin Jules Racine



Maizeroy

par ses baies cintrées et son décor sculpté pastiche du vocabulaire roman<sup>50</sup>.

L'ancienne chapelle du Haut Saint-Pierre de Villers-Stoncourt fut transformée en chapelle de « caractère roman » dédiée à Notre-Dame de la Salette par l'architecte Claude Jacquemin en 1856. L'église de Retonfey, pour sa part, conserva sa tour romane latérale mais se vit entièrement remodelée à la mode néo-romane par l'architecte Cordier en 1858.

Ainsi, dans le pays messin, ce fut souvent l'acte de restaurer et de transformer qui donna un contenu au concept d'art roman en révélant les modes de construction (plafonnement, voûtes en plein cintre, voûtes d'arêtes, parfois appareillage) et certains principes de composition (symétrie, chapelles absidiales notamment). mais, sur des structures souvent atypiques, c'est surtout le vocabulaire décoratif qui servit à octroyer aux édifices de la région messine le « caractère roman » recherché. De l'acte de restaurer à celui de construire, le pas allait vite être franchi.

### Les églises et chapelles neuves

Pourquoi, contrevenant à la doctrine officielle de l'administration des cultes qui préconisait le gothique du XIII<sup>e</sup> siècle de préférence à tout autre style et notamment dans le nord de la France<sup>51</sup>, les architectes mosellans se mirent-ils

50 Jules Racine devenu architecte diocésain se vit souvent supplanté par Claude Jacquemin, entrepreneur architecte, considéré comme le meilleur représentant de l'architecture néogothique en Moselle.

51 Jean Nayrolles, « Midi gothique ou Midi roman : dans quel style construire les églises du XIX<sup>e</sup> siècle ? » *Terres et hommes du sud*, 126<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Toulouse, 2001.

L'invention de l'art roman et ses avatars en Moselle 1838-1870 du roman au néo-roman

à construire des églises néo-romanes neuves ? Trois types de raisons expliquent ces choix singuliers : des raisons économiques, des motifs politico-religieux, et parfois, par bonheur, une inspiration artistique et archéologique.

### *Une typologie de l'économie*

En 1851 l'Académie lança un concours portant sur « le meilleur système de plans et devis d'églises pouvant s'appliquer, quant au style et à la dépense au plus grand nombre de communes du département »<sup>52</sup>. C'est Jules Racine qui remporta le prix<sup>53</sup>. « Le projet a emprunté au style roman dont Monsieur Racine a fait une étude approfondie et s'est inspiré avec beaucoup de goût ». Peut-on alors s'étonner de la prolifération de ces églises rurales de style roman, succédant économiquement du gothique, qui répondaient à une typologie voulue par l'administration, les savants, les praticiens et soutenue par le clergé ? Elles prenaient aux modèles archéologiques le minimum requis (plein cintre et clocher de façade) permettant de les classer décemment parmi les églises ayant un caractère identifiable.

\* En 1854, les paroissiens de l'église Sainte-Catherine à Servigny-lès-Sainte-Barbe demandèrent un agrandissement et une réparation de leur église<sup>54</sup>. Jules Racine l'expertisa. Elle avait un chœur du XV<sup>e</sup> siècle éclairé par deux fenêtres à meneaux avec tympan flamboyant et une nef moderne. L'allongement de la nef, première solution préconisée pour répondre à la demande, amenait l'entrée de l'église à une trop grande proximité d'une propriété particulière et par ailleurs, « pour la prolongation de l'église le peu de ressources de la commune ne permettait pas de lui donner un style quelconque »<sup>55</sup>. Racine proposa donc un médiocre agrandissement dépourvu de style reconnaissable. Les secours demandés furent toutefois refusés par le gouvernement et l'église resta en l'état.

En 1863, l'affaire revint à l'ordre du jour. Le plan et les devis initiaux furent alors modifiés par l'architecte Antoine Demoget<sup>56</sup>. Il fit observer que « dans un but d'économie, il a cru devoir donner à la nouvelle église le caractère roman, style qui comporte le moins de travaux décoratifs. Style qui permet de conserver le caractère religieux à l'édifice tout en supprimant toute espèce de décoration non commandée par la construction. D'un autre côté, les formes trapues du roman s'harmoniseront mieux avec l'ensemble lourd qui résulte d'une seule nef peu élevée ». L'église fit alors un quart de tour et s'orienta perpendiculairement à la rue. Elle fut dotée d'un

---

52 Un premier concours en 1844 doté d'un prix de 200 francs et portant sur la question « quel est le style d'architecture religieuse qui convienne le mieux à notre époque eu égard aux ressources des communes ? » n'obtint pas de résultats.

53 Ex aequo avec Melin et Morey (constructeur de Saint-Epvre) de Nancy

54 ADM 2OP 1142

55 ADM 2OP 1142

56 Architecte de la ville de Metz





Vigny, Église rurale économique



Servigny-lès-Sainte-Barbe, Église rurale économique



Verny, Église rurale économique

clocher de façade et se distingua par la régularité et la symétrie de son plan, par ses nouvelles chapelles absidiales et... l'indigence de son décor<sup>57</sup>.

\* L'église neuve de Verny (entrepreneur Méaux, 1856), et les petites églises rurales néo-romanes construites par l'architecte Claude Jacquemin à Semécourt (disparue) et à Vigny (1858) relèvent de la même typologie économique qui assurait la stricte adaptation aux besoins de la liturgie et le minimum décoratif.

#### *L'affaire politico-religieuse de la synagogue*

En revanche, le choix du style de la synagogue, premier lieu de culte neuf de caractère roman de Moselle fut une véritable affaire d'État<sup>58</sup>. À la demande du consistoire de Metz, les deux vieilles synagogues<sup>59</sup> en mauvais état, devaient être remplacées par une nouvelle synagogue dont le « caractère oriental »<sup>60</sup> devait permettre de la distinguer des lieux de culte des autres confessions. L'architecte départemental Maurice Derobe, chargé du projet de ce bâtiment d'importance nationale<sup>61</sup>, donna alors le dessin d'une façade « d'architecture mauresque se rapprochant de l'architecture égyptienne »<sup>62</sup>.

57 En 1868 la commune voulut replacer dans l'église un autel en bois Louis XV dont les dimensions auraient contraint l'architecte à agrandir le chœur. Soudain préoccupé d'art, Demoget, refusa sous le prétexte que « l'agrandissement troublerait l'harmonie des lignes du projet ». Il ne put « admettre que l'on manque un projet dans le but de placer un autel de nulle valeur soit vénale soit artistique ».

58 Elle fit pour la première fois intervenir le conseil des bâtiments civils et le conseil départemental des bâtiments civils mis en place en 1848.

59 Dessins de Migette aux Musées de la Cour d'or, Metz.

60 ADM 1V 156.

61 Il devait abriter la première école rabbinique de France.

62 ADM 1V 156. « Au-dessus des trois portes en fonte, entre trois croisées, des tables longues devaient recevoir des inscriptions ».



À l'examen, le conseil des bâtiments civils blâma « cet emprunt à des pays dont les coutumes sont si différentes des nôtres » et conseilla une refonte complète du projet. Le conseil départemental des bâtiments civils composé de notabilités et notamment de Charles Gautiez intima à l'architecte la directive de donner au temple « le caractère de l'ère romane secondaire » comme « satisfaisant le plus aux conditions de goût, de sévérité et d'économie ». Ce que Derobe tenta de faire à plusieurs reprises sans succès et sans contenter jamais les instances de contrôle. De guerre lasse et pressés par la communauté<sup>63</sup>, les érudits Auguste Prost, Georges Boulangé et l'architecte Charles Gautiez se chargèrent du dessin de la façade. La première pierre fut posée en grandes pompes républicaines le 20 septembre 1848. La synagogue fut inaugurée sous la bannière de la Patrie et de la Religion le 30 août 1850. Pour des motifs administratifs, elle fut attribuée à Derobe et fut considérée comme une « véritable fantaisie architecturale »<sup>64</sup>. On finit toutefois par s'accorder sur son « style roman » qui fit école pour les synagogues.

#### *Quand foi, archéologie et art tentent de s'allier*

Échappant à la législation des lieux de culte publics et aux tracasseries administratives de leur financement, les mécènes fortunés d'églises et de chapelles privées eurent, quant à eux, la possibilité de pouvoir exprimer sans contraintes leur foi, leurs connaissances archéologiques et l'éventuel talent de leurs architectes. L'art roman fut le guide spirituel de nombre d'entre eux.

La chapelle Sainte-Constance de Charles Gautiez (1848-1850) en est l'exemple le plus convaincant. En 1842, les époux Holandre eurent le malheur de perdre leur fille unique, Constance, âgée de 17 ans. Dès lors, ils n'eurent qu'une pensée, celle d'employer leur fortune à perpétuer son souvenir en fondant, sous l'invocation de sainte Constance, un établissement consacré à l'édu-



Metz, Synagogue, projet « oriental », dessin Maurice Derobe



Metz, Synagogue néo-romane

63 Elle avait déjà lancé les adjudications de travaux !

64 La synagogue néo-romane de Metz devint un modèle pour la synagogue de Boulay par Prosper Noble (1854), la synagogue d'Épinal par Reveilleux (1864).



Metz, Orphelinat Sainte-Constance, dessin Jules Racine

cation de jeunes orphelines. Monsieur Holandre inspira le projet de l'établissement dont le dessin définitif fut confié à Charles Gautiez. Après achat des terrains libérés par les Ursulines, la première pierre de l'établissement fut posée le 16 avril 1849.

La régularité et la symétrie caractérisent non seulement le programme de construction de l'institution, (construit en U avec ouverture vers la Moselle) mais aussi celui de la chapelle, mausolée de Constance, situé au centre exact de la composition. Le plan en est en croix latine avec une abside polygonale sur crypte. Son opulent décor architectural est directement inspiré de celui des églises romanes lorraines et notamment du décor floral des chapelles de Morlange et de Mont-Saint-Martin qui avaient été étudiées et illustrées par les érudits. Le concepteur, de la chapelle, reprenant des paroles du poète Jean-Paul, y voyait « une harmonie glacée »<sup>65</sup>. Cette appréciation rend peu compte du charme de ce splendide *revival* de l'art roman lorrain.

Certains mécènes laissèrent leur fortune dans une œuvre qu'ils voulurent de style roman. Vers 1850, la commune de Plantières atteignait 500 habitants. Il fallut la doter d'une église. Ce fut l'œuvre personnelle de François Michel Chabert<sup>66</sup>. Sur un terrain octroyé par la commune en 1860, il fit ériger, selon ses plans, ses dessins et à ses frais la première église de Plantières-Queuleu<sup>67</sup>. Consacrée par M<sup>sr</sup> Dupont des Loges le 13 août 1863, elle fut visitée par les membres de la société d'histoire et d'archéologie qui s'inclinèrent doctement devant son style « roman secondaire du XI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle ». Emporté par son respect pour l'unité de style, Chabert avait dessiné tous les ornements liturgiques de son église afin que la forme de ceux-ci s'accordât à l'architecture. « La pacotille n'y avait trouvé aucune place et le style intérieur de l'église était mis en rapport avec le style extérieur »<sup>68</sup>. C'était, pensait-on, « une sévérité artistique conforme aux traditions de l'église »<sup>69</sup>. Hélas, le malheureux Chabert ne fut guère récompensé de ses libéra-

65 On doit à Gautiez d'autres harmonies glacées et d'autres chapelles néo-romanes voûtées : celle des jésuites, rue des Trinitaires, 1851 (disparue), celle de la Providence des orphelins, boulevard Paixhans (1855) et le cloître néo-roman du petit séminaire.

66 Chabert F.-M., conseiller municipal de Plantières, historien amateur et chroniqueur, architecte autodidacte. ADM 29J 678, ADM 7AL 220

67 *Mémoire historique sur Plantières-Queuleu accompagné des plans de l'église en construction*, Metz, 1861.

68 LAURENT (Ch.), « Chronique religieuse », *L'Austrasie*, 1861.

69 On y a transporté, en 1923, des éléments du décor de l'église financée par Chabert.

L'invention de l'art roman et ses avatars en Moselle 1838-1870 du roman au néo-roman

lités : son église rapidement dégradée dut être remplacée par une autre, tout aussi néo-romane, sous l'appellation d'église de Queuleu (1912-1924).

La chapelle des congrégations du collège des jésuites à l'abbaye Saint-Clément est encore une de ces chapelles privées bien nanties par des dons privés. Elle fut conçue en 1857 par le père Lauras et, dit-on, par l'élève Duthoit qui deviendra plus tard l'architecte de la cathédrale de Reims. Elle réunit les meilleurs artistes de l'École de Metz : le maître-verrier Laurent-Charles Maréchal, le peintre Auguste Hussenot, l'ébéniste Jean-Paul Dhermange. « Ce sanctuaire d'une belle et simple architecture romane devint un modèle idéal plein de grâces et de splendeurs » dont la polychromie est encore visible. Il abrite de nos jours les délibérations du conseil régional.



Metz, Ancien collège Saint-Clément, Chapelle des congrégations

La chapelle de Notre-Dame de La Salette, à Villers-l'Orme (1868), bénéficia également de larges subsides de familles aristocratiques. Elles engagèrent Pierre Pêcheur, professeur de dessin à l'école Saint-Augustin qui projeta un oratoire de pèlerinage à l'extravagante façade dont le principal mérite est d'avoir résisté aux tourmentes de la guerre de 1870 et de prétendre s'inspirer de l'art roman.

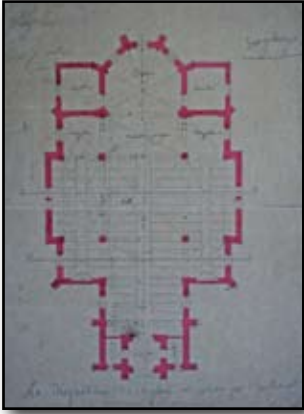


Villers-l'Orme, chapelle de pèlerinage à Notre-Dame de La Salette

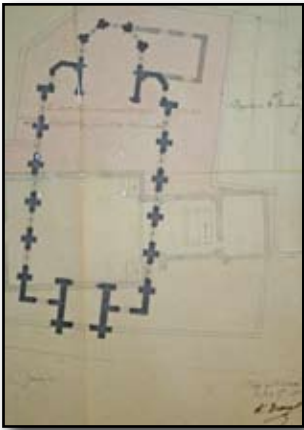
Le mécénat ne sut pas toujours faire preuve de discernement dans le choix de ses exécutants. Avec plus ou moins de talent et, par bonheur, quelques réussites, les architectes du XIX<sup>e</sup> siècle adaptèrent ce qu'ils connaissaient de l'art roman à la demande de leurs commanditaires.

### Les caractères du néo-roman messin et sa fortune

Les exemples ont montré que le glissement du concept de roman au concept néo-roman est passé par le stade des études et des restaurations. Mais l'idéal esthétique et l'orthodoxie archéologique prônés par les artistes et les praticiens se sont maintes fois heurtés aux astreintes de la nouvelle liturgie du XIX<sup>e</sup> siècle, au carcan de la typologie et aux contraintes économiques. Si le néo-roman



Vigny, plan, Claude Jacquemin, 1853



Servigny-lès-Sainte-Barbe, plan, Antoine Demoget, 1863

eut pourtant une relative fortune en Moselle, c'est que les architectes étaient formés à l'école alternative de Caumont et de ses disciples plutôt qu'à l'école néogothique exclusive de Napoléon Didron et du clergé<sup>70</sup>. Mais très rapidement les doctrines de Viollet-le-Duc, assimilées en hâte, avaient autorisé des inventions hors normes.

Quelles sont les caractéristiques de cet art néo-roman mosellan<sup>71</sup> ?

Les plans des églises néo-romanes restaurées ou neuves refusent la dissymétrie qui caractérise la plupart des églises romanes rurales. Les nouveaux plans réguliers, dessinés selon les poncifs dictés par la liturgie moderne, ne permettent pas de distinguer les plans d'une église néo-romane de ceux d'une église néogothique. Dans les deux cas, le plan basilical ou le plan en croix latine se partagent les faveurs. Les absides semi-circulaires ou de plan polygonal, les sacristies souvent en appentis et surtout les clochers de façade sont la règle générale.

Si les couvrements plafonnés subsistent dans les édifices néo-romans économiques, on tente en général d'oublier le souvenir des églises-granges des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en employant la voûte en berceau et la voûte d'arêtes parfois doublées de nervures.

En ce qui concerne les baies, les praticiens ont retenu de l'art roman local les ouvertures cintrées géminées qui sont omniprésentes voire conjuguées en triplets.

70 On peut rappeler que les *Annales archéologiques* de 1846 de Didron avaient fait l'impasse sur l'art roman. Le questionnaire hors programme du congrès de 1846 optait manifestement pour l'art gothique : « Convient-il dans la construction des églises entreprises de nos jours d'imiter le XIII<sup>e</sup> siècle de manière servile ; ou faut-il choisir dans le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle ce qu'il y a de plus parfait ? Doit-on dans les verrières pasticher simplement le XIII<sup>e</sup> siècle ou doit-on, tout en conservant la disposition, l'ornementation, la couleur et la composition qui paraissent en harmonie avec le style de cette époque, y apporter les améliorations dont les progrès de l'art nous mettent à même de disposer sous le rapport de la pureté du dessin ? ». Le congrès montre une certaine réticence face aux travaux de Didron qui venait d'ouvrir une manufacture de vitraux en 1845.

71 Également pratiqué par l'architecte Léon Laydecker dans le pays thionvillois

## L'invention de l'art roman et ses avatars en Moselle 1838-1870 du roman au néo-roman



Bazoncourt, polychromie décorative



Baronville, clocher



Chesny, tympan néo-roman

Les supports à tailloirs plats et chapiteaux cubiques à un ou deux lobes de l'art roman dit primitif, les chapiteaux à feuillage et ses variétés d'acanthes, de feuilles d'eau et de fleurs de lys de l'art roman secondaire ou de transition sont copiés et déclinés sans retenue. Dans l'église de Villers-Stoncourt des chapiteaux dits « romans primitifs » alternent avec les chapiteaux dits « romans secondaires ».

D'évidence, c'est le vocabulaire décoratif des édifices romans lorrains qui a inspiré le décor des archivoltes des arcs néo-romans. Les billettes, godrons, bâtons brisés, chevrons, dents de scies, têtes de clous et surtout les fleurs de plantain et les marguerites y sont développés en frises alternées (Baronville, Bazoncourt, Chesny, Saint-Agnan, Sainte-Constance...).

Comme en Lorraine romane, en Moselle néo-romane, les représentations historiées sont rares. L'agneau mystique que l'on voit à Chesny est une copie bien maladroite de celui de la chapelle des Templiers. En revanche, la poly-



Bazoncourt, détail décoratif néo-roman



Saint-Agnan, arc néo-roman





Sainte-Constance, arc ornementé de motifs romans de Morlange et Mont-Saint-Martin



Villers-Stoncourt, baies néo-romanes de la façade



Charleville-Mézières, portail latéral néo-roman

chromie soulignant les membres d'architecture ou couvrant totalement les murs est largement adoptée<sup>72</sup>. L'église de Bazoncourt, la chapelle des congrégations à Saint-Clément en ont conservé plus que des traces. Mais il arrive que l'intention pédagogique fasse sortir la peinture des églises du XIX<sup>e</sup> siècle du cadre de l'art décoratif néo-roman : les peintures figuratives d'Auguste Husenot à Sainte-Constance prennent pour modèle la peinture de la Renaissance.

En somme, la démarche des artistes mosellans, archéologique à ses débuts, a abouti à une forme d'éclectisme qui leur a fait choisir les motifs conventionnels qu'ils trouvaient autour d'eux et dans les manuels pour les apparier à leur gré. La jubilation décorative débordera parfois les contraintes de la rigueur scientifique. La somptueuse église de Charleville-Mézières créée par le Mosellan Jules Racine hors des limites du département en apporte un beau témoignage.

Le tropisme roman rhénan qui prévaudra après 1871 lorsque la Moselle sera annexée à l'Allemagne, invite à se demander si ce néo-roman mosellan en sa formulation idéale ne fut pas le dernier mot de la culture lorraine appliquée à la création architecturale ? Après la rupture de 1871 il sembla en tout cas être un dernier recours de l'émigré face à l'annexion. En effet, la plupart des chapelles financées par les émigrés lorrains et dessinées par des architectes messins restés

<sup>72</sup> Les consignes de Vatican II, souvent appliquées sans discernement, ont fait malheureusement disparaître des pans entiers de l'histoire de la peinture religieuse.

en Lorraine allemande reproduisirent le style roman économique en usage avant la scission de la Lorraine : chapelle des petites sœurs des pauvres (1880, disparue), chapelle des sœurs de la Charité maternelle (1886), chapelle des Jeunes-Ouvriers (1889, disparue), chapelle des franciscains (1891, désaffectée), chapelle de Moulins-Préville (1894), chapelle de Belletanche (1899), chapelle de fondation de Lorry-Vigneulles (1899, désaffectée), chapelle Sainte-Chrétienne au Sablon (1901).

Avant que la frontière de l'art néo-roman rhénan ne recule vers l'Ouest après 1871<sup>73</sup>, la Moselle avait développé un art néo-roman local adapté au sentiment religieux de l'époque et à sa liturgie mais qui parfois se pare d'une charmante fantaisie et d'un éclectisme sans complexe. En replaçant ces édifices dans la chronologie, on mesure la précocité du courant néo-roman local et sa vitalité face au néo-gothique centralisateur et niveleur. En observant ces témoignages architecturaux, on ne peut qu'apprécier leurs qualités formelles, l'absence de servilité des concepteurs et la part de rêve (souvent polychrome !) qu'apportent ces créations d'un art roman idéalisé au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce patrimoine, tout jeune qu'il soit, est digne de respect et mérite sauvegarde.

---

73 Dès 1859, au congrès archéologique de Strasbourg, les archéologues avaient soulevé la question : « quelles sont, du côté de l'Ouest les limites de la région dans laquelle s'est répandu le style roman germanique ? Les limites de *L'Abécédaire* de Caumont doivent-elles être modifiées ? ». Les limites du roman et du néo-roman furent de fait reculées vers l'ouest lorsque l'on reconstruisit, dans le style roman rhénan l'église de Sorbey et que l'on édifia les églises de type roman rhénan de Saint-Louis-lès-Bitche, le Temple-Neuf de Metz et le temple de Queuleu ainsi que les églises paroissiales de Montigny et de Queuleu.

L'invention de l'art roman et ses avatars en Moselle 1838-1870 du roman au néo-roman

### **Bibliographie sommaire**

BARRAL I ALTET (X.), *Contre l'art roman, essai sur un passé réinventé*, Paris : Fayard, 2007.

BOURASSÉ (J.-J.), *Dictionnaire d'archéologie sacrée*, édition de 1851. (ADM)

COLLIN (H.), *Les églises romanes de Lorraine*, Nancy : Société d'Archéologie lorraine et du musée historique lorrain, 1981-1986.

CAUMONT (A. de), *Abécédaire ou rudiment d'archéologie, architecture religieuse*, Caen, 1841, 5<sup>e</sup> édition, Caen, 1870. (ADM)

CAUMONT (A. de), *Histoire sommaire de l'architecture religieuse*, 1 vol. in 8°, 1 atlas in 4°, gravures sur bois dans le texte, 1841.

CHABERT (F. M.), *Mémoire historique sur Plantières Queuleu*, Metz : Maline, 1861

CHABERT (F. M.), *Mémoire concernant la construction et la décoration de l'église destinée à servir de paroisse à la commune de Plantières Queuleu*, Metz : Rousseau-Pallez, 1863, 1866, 1867.

DURLIAT (M.), *L'art roman*, Paris : Mazenod, 1982.

ERLANDE BRANDEBOURG (A.), *L'art roman, un défi européen*, Gallimard Découvertes 2005.

GLOC (M.), « Un précurseur de l'inventaire, Migette et les monuments de la Moselle », *Auguste Migette ou la chronique du pays messin, catalogue d'exposition*, Metz, 2002.

LENIAUD (J.-M.), « L'invention du roman », *L'invention de l'art roman au XIX<sup>e</sup> siècle, l'époque romane vue par le XIX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque d'Issoire de 1995, Revue d'Auvergne, 1999.

PROST (A.), « Mémoire sur la classification des édifices religieux du pays messin du milieu du XI<sup>e</sup> au milieu du VI<sup>e</sup> siècle », *Congrès archéologique de France*, 1846, Paris, 1847.

SIRE (M.-A.), *La France du patrimoine, Les choix de la mémoire*, Gallimard Découvertes, 1996.

VIOLLET-LE-DUC (E.), *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1854-1868.

### **Reuves et publications**

*Mémoires de l'Académie (royale puis impériale) de Metz 1830-1870*

Saulcy de, « Notice sur l'oratoire des Templiers de Metz », *MAM*, 1834-1835, Metz, 1835, p. 436-445.

Bouteiller (E. de), « Notice sur la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem », *MAM*, 1865-1866, Metz, 1866, p. 265-274.

BOUTEILLER (E. de), « Notice sur les anciennes abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie de Metz », *MAM*, t. 44, 1862-1863, p. 25-128.

*L'Austrasie*, Revue de Metz, 1838-1869

*Bulletin de la Société d'Archéologie de la Moselle*, 1858-1870

*Mémoires de la Société d'Archéologie de la Moselle*, 1858-1870

*L'Union des Arts*, 1851, 1852.